



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE 590

Siège : JP.Andreae - 9 avenue de la Gare - 33740 ARÈS

Téléphone : 05 56 60 87 78 e-mail : as590@hotmail.fr

Procès Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Samedi 3 décembre 2005

PRÉSENTS

ANDREAE Jean-Paul, ANDRIEUX Martine, AUBISSE Philippe, BERGER Élian, BERTRAND Alain, CARAYON Jean-Jacques, CHAIGNEAU Brice, CHAMBOLLE Mélanie, CHAMBOLLE Renaud, CORBIÈRE Claude, DION Raymonde, GORRY Jean-Claude, GRANGER WAQUEZ Patrice, GRANJOU Michel, GROLEAU Hervé, MACHENY Annick, MACHENY Richard, MERCÉ Françoise, PIVERT Chantal, PRAUD René, UTHURALT Jean-Georges, VUILLEFROY Gaël.

REPRÉSENTÉS

AUDY Benoît, BAUGIER Pierre Yves, BECQUET Eric, BERNEDE Pascal, CARAYON Jean-Marie, COURTET Ludivine, COUTURON Pierre, DARROUX Mélanie, DARROUX Perrine, DE CACQUERAY Eric, DELMAS Philippe, GAUTIER Michel, GRIFFON Michel, KRESSMANN Hervé, LALANNE Patrice, LISSONDE Jean, LOGIÉ Jean-François, NÉRON Christiane, PASSANT Paul, PLOUX Christophe, POUQUET Michel, RAMONT Jacques, RIEUVERNET Philippe, SEMIDOR Catherine, TEYNIÉ Emmanuel, TIFFORIT Jean-Pierre, VAUTRIN Jacques.

Le président ouvre la séance et remercie Robert DUPUCH président du Club Nautique d'Arès de montrer par sa présence sa sympathie et son soutien à notre association.

Il rappelle que cette assemblée est une assemblée extraordinaire ayant compétence pour la modification des statuts.

Rappel de l'ordre du jour :

- informations sur la situation de l'association
- bilan des activités de 2005, régates, sorties, le rassemblement
- les épreuves sportives : dates des régates en 2006
- aménagements des statuts
- nouvelle rédaction de la jauge
- création d'un comité technique et désignation de ses membres.

L'ASSOCIATION

L'AS590 compte 113 membres à ce jour. En 2005 le nombre d'adhérents a donc plus que doublé.

Nous devons cette belle croissance au remarquable travail de Gaël Vuillefroy, père et animateur du site Internet de la Classe, formidable outil de communication dont Gaël a fait un véritable lien, en permanence renouvelé.

Durant cette saison écoulée nous avons pu constater que notre association est maintenant bien connue au niveau régional et son dynamisme apprécié.

Au cours de cette année l'AS590 a proposé à ses adhérents des offres pour s'équiper de capots avaleurs de spi et de capots standards, des t-shirts de l'association ont été réalisés et offerts au cours du grand rassemblement.

En 2006 au moins une nouvelle commande groupée de capots sera proposée. Une commande groupée de lames de safran (de 8 mm) est à l'étude et sera prochainement annoncée sur le site.

Notre site internet, toujours lui, s'est dorénavant imposé comme le support incontournable pour les transactions de ventes de 590

LA SAISON 2005

Dans le domaine du loisir, nous avons participé à une sortie promenade sur le Bassin d'Arcachon organisée par le Club d'Arès, et bien entendu il y a eu le grand rassemblement. Nous nous sommes retrouvés à 50 bateaux, soit de l'ordre de 150 personnes, au village de l'Herbe (Cap-Ferret) pour une copieuse dégustation d'huîtres bien arrosée.

Dans le domaine sportif, 23 régates régionales soit une participation de 43 bateaux. A cela il faut ajouter les participations de 590 à des régates en France (et en Irlande), un petit groupe dynamique est en train de se constituer sur le plan d'eau de l'Erdre (Nantes) sans oublier nos vaillants représentants sur les lacs de Vassivière et de Pareloup.

Les résultats sont proposés à l'assistance, ces documents ne s'adressent qu'à ceux d'entre nous qui n'utilisent pas Internet car les résultats sont consultables quasiment en temps réel sur le site de la classe.

CALENDRIER DES RÉGATES 2006

C'est le calendrier retenu par l'AS590 pour le bassin d'Arcachon. Deux manifestations hors bassin sont retenues : la Translac sur le lac de Maubuisson qui est en train de devenir une classique pour les 590 (l'accueil du CVB est tellement sympathique !) et la coupe d'Aquitaine BPSO sur le lac de Cazaux.

Cela représente 9 régates monotypes dont 7 organisées par le Club Nautique d'Arès : nous remercions sincèrement Patrice Gabarrou arbitre du Club.

AMÉNAGEMENTS DES STATUTS

Un document de travail est distribué à l'assistance, une rédaction des statuts avec les éléments supprimés imprimés en rouge et les éléments ajoutés imprimés en bleu. Une lecture exhaustive en est faite avec les commentaires sur les changements. Il s'agit, presque exclusivement, du suivi des recommandations qui nous ont été faites par la FFVoile.

L'approbation de ces nouveaux statuts est mise aux votes.

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité, sans réserves ni abstentions.

NOUVELLE RÉDACTION DE LA JAUGE

Les règles de jauge du 590 rédigées en 2003 ont été « traduites » dans le vocabulaire et suivant la méthodologie des « Règles d'équipement des voiliers » ou règles ISAF, ceci pour suivre les conseils et recommandations de la FFVoile.

A priori aucun changement ... sauf que dorénavant tout ce qui n'est pas autorisé est interdit !

Un travail important a été réalisé pour ne pas oublier d'autoriser "ce qui allait sans dire ..." mais il y a certainement du pain sur la planche pour le comité technique. En effet aucune autorisation n'est sous-entendue ni se déduit d'autres règles. C'est la porte fermée à toute innovation discrète. Tout doit être soumis au comité technique.

Le poids minimum officiel du 590 a été arrêté suite à plusieurs séances de pesées sur la bascule municipale du Cap-Ferret.

Dans le domaine de ce qui n'était pas explicitement autorisé, il fallait trancher :

- l'utilisation de dispositifs permettant de régler l'écoute de génois plus à l'intérieur du bateau et/ou plus bas qu'il est possible de le faire simplement avec le rail de réglage d'écoute de génois.
- La position du point de fixation des poulies de bras et écoutes de spi, en effet beaucoup de bateaux ont cette poulie à l'arrière alors que, d'origine, elle est positionnée sur le rail d'écoute du génois. Enfin l'utilisation de barbers pour les écoutes de spi.

Ces deux points sont mis aux votes :

- réglage des écoutes de génois : 25 voix pour . 6 voix contre.
- Position des poulies d'écoutes de spi, barbers : 28 voix pour. 3 voix contre.

J.P.Andrae estime ces autorisations regrettables car ces dispositifs compliquent le bateau sans apporter un sou de plaisir en plus.

L'approbation de ces nouvelles règles de jauge est mise aux votes : 28 voix pour, 3 voix contre.

Les règles de jauge sont adoptées.

LE COMITÉ TECHNIQUE

Il est fait appel à ceux qui d'entre nous sont familiers des « Règles d'équipement des voiliers » pour préparer des documents de travail soumis aux assemblées délibérant sur la gestion de la jauge. Le rôle de ce comité technique est d'être à l'écoute des adhérents, de prendre en compte les demandes et proposer des évolutions des règles visant à s'approcher le plus possible de la stricte monotypie. Quatre personnes sont candidates :

Hervé Groleau, Christophe Ploux, Jean-Georges Uthuralt, Gaël Vuillefroy

A l'unanimité, l'assemblée accepte ces candidatures et les déclare membres du comité technique.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU MASTER 2005

En 2005 les performances des 590 dans la course des 18 heures d'Arcachon ont pesé très lourd dans le classement et dès le début de juillet tout paraissait joué. Ce qui s'est passé mais pas de manière aussi écrasante que ce que l'on pouvait imaginer .

Le gagnant du Master 2005 est donc « SCOGG » skippé cette saison autant par Cédric Hollier que par Clément Hollier. Malheureusement aucun des deux n'a pu se libérer pour cette assemblée.

Une ovation a accompagné l'annonce du second du Master : « KIDO » .

Formidable résultat pour Hervé Groleau qui, comme nombre d'entre nous, ne sais souvent pas la veille d'une régates s'il trouvera un équipier.

Le troisième, « EL TIGRE » est typiquement le bateau d'un équipage constitué et constant, Patrice Granger-Wacquez, Jean-Georges Uthuralt, Damien Souchet, qu'aurait-il fait comme résultat s'il n'avait souffert de manque de mise au point au niveau du safran ?

Au total, 43 bateaux ont été classés ce qui démontre le bel esprit sportif qui anime la classe.

A partir du MASTER 2006 il est convenu que dans les courses HAN c'est le nombre de bateaux dans la catégorie qui sera pris en compte pour déterminer le nombre de points acquis.

L'assemblée se termine autour d'un pot amical.

Le secrétaire général
Jean-Georges Uthuralt

le président
Jean-Paul Andreae